Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1933)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

2. *Démissions.*

Section de Berne : Max Roth, Bauingenieur, Berne ; A. von Bonstetten, Bauingenieur, Berne ; V. Howald, Elektro-Ing., Berne ; A. Bühler, Sektionschef, Berne ; E. Baud, Kulturing., Berne ; B. Gueni, Kulturing., Berne ; H. Spoerri, Kulturing., Berne ; V. Untersee, Kulturing., Berne. *Section de La Chaux-de-Fonds :* R. Ditisheim, ing.-méc., La Chaux-de-Fonds.

3. *Décès.*

Section de Berne : Peter Hirsbrunner, ingénieur, Berne ; H. Wylenmann, ingénieur, Berne. *Section de Saint-Gall :* A. Sonderegger, ingénieur, Saint-Gall. *Section des cantons primitifs :* Dr R. Abt, ingénieur, Lucerne. *Section de Zurich :* J.-M. Lüchinger, ingénieur, Zurich ; M. Fehr, ingénieur, Zurich. *Section Zurich et Thurgovie :* J.-J. Rüegg, ingénieur, Zurich ; K. Straumann, ingénieur, Zurich. *Membres isolés :* E.-J. Propper, architecte, Bienne. *Section du Tessin :* Antonio Bacciarini, ingénieur, Cabbio.

Assemblée des délégués.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 10 juin à Neuchâtel. L'ordre du jour et les propositions soumises à la discussion seront remis aux délégués le 20 mai.

Cotisations des membres.

Le Comité central prend connaissance de la votation par voie écrite sur le maintien de la cotisation de Fr. 12.— pour 1933. Cette votation a donné 64 oui contre 2 non.

Tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs civils et pour travaux d'ingénieurs mécaniciens et électriciens.

Le Comité central prend connaissance du fait que la commission pour la révision du tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs civils No 103 et la commission pour l'établissement d'un nouveau tarif d'honoraires pour travaux d'ingénieurs-mécaniciens et électriciens No 108, a fini ses travaux. Ces projets seront discutés à la prochaine assemblée des délégués.

Protection des titres d'ingénieur et d'architecte.

Le Comité central discute un nouveau projet de règlement concernant la protection des titres « Ingénieur » et « Architecte ». Ce projet sera présenté à la prochaine assemblée des délégués.

Commission administrative du Service de placement.

En remplacement de MM. Schucan, président et Graemiger : MM. H. Leuzinger, président et Dr H. Fietz, tous deux architectes.

Bureaux en association.

Le Comité central décide en complément de sa communication du 11 juillet 1932 dans les organes de la S. I. A. (*Bulletin technique* No 16, p. 58) que les bureaux d'ingénieur ou d'architecte n'ont le droit d'utiliser la désignation *S. I. A.* que si tous les associés du bureau sont en même temps membres de la S. I. A.

Zurich, le 15 mai 1933.

Le secrétariat.

Cotisations en souffrance.

Cette année encore, de nombreux recouvrements de la cotisation (Fr. 12,25 ou Fr. 6,25) pour l'année 1933 sont rentrés « impayés », soit que l'intéressé ait été absent, soit qu'il n'ait pas donné d'instructions à son entourage, soit qu'il ait confondu cette cotisation « centrale » avec celle qui concerne les sections.

A cette occasion, le secrétariat de la *S. I. A.* rappelle aux membres de la Société qu'*outre* la cotisation visant leur section, ils ont, conformément à l'article 47 des statuts, à payer une contribution en faveur de la Société. Les retardataires sont priés de s'acquitter par versement au compte de chèques *VIII 5594.*

Voir page 8 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

BIBLIOGRAPHIE

Comparaison de quelques formules qui expriment l'écoulement de l'eau en régime uniforme, dans les conduites de section circulaire, par *Jules Calame*, ingénieur-conseil à Genève. Extrait de la « Schweizerische Bauzeitung » du 25 mars 1933, avec 7 figures et 1 abaque logarithmique pour le calcul de la perte de charge d'après la formule de Strickler. Envoi franco contre versement de 1 fr. 15 l'exemplaire, au compte de chèque postal I. 4151, Bureau d'études techniques J. Calame, ing., Genève.

Ainsi que le fait remarquer M. Calame lui-même, cette brève étude ne saurait apporter rien d'essentiellement nouveau, puisqu'elle est une simple comparaison des résultats numériques de formules expérimentales relatives à l'écoulement de l'eau en régime uniforme, toutes connues, quelques-unes même classiques. Le travail entrepris par l'auteur n'en est pas moins des plus utiles. A notre connaissance, aucun des manuels classiques de l'hydraulique n'a entrepris pareille comparaison systématique entre les formules, parfois très nombreuses, qu'ils offrent au calculateur.

M. Calame exprime la perte de charge par la formule classique :

$$P_{w_0} = \lambda \frac{LW_0^2}{D2g}$$

puis calcule le coefficient λ en fonction du diamètre D de la conduite et de sa rugosité. Il entreprend ces calculs successivement pour les formules de Bazin, de Biel, de Strickler, de Flamant, de Maurice Lévy, etc., et les résume dans divers abaques d'un emploi facile. C'est là l'avantage essentiel de ce travail.

M. Calame met, avec raison, en relief les avantages très nombreux de la formule de Strickler :

$$W_0 = k\mathfrak{R}^{2/3} J^{1/2}$$

formule dont l'emploi se généralise de plus en plus dans notre pays. Elle est non seulement d'un emploi commode, mais son auteur a donné la valeur du coefficient de rugosité k pour un très grand nombre de cas. A notre avis, c'est à déterminer k de la façon la plus exacte possible, pour le plus grand nombre de cas, que doit, à l'avenir, porter notre effort. M. Calame reproduit à la fin de son article une liste donnant k pour un assez grand nombre de conduites neuves ou non en béton armé, en acier ou en bois. Par contre, il ne donne aucune indication relative à la rugosité des tunnels. Or nous aurions le plus grand intérêt à connaître la valeur de k pour les divers types de galeries revêtues ou non, et en particulier des galeries revêtues d'une mince couche de mortier au cement gun. On trouvera, disséminées dans divers articles de revues, des indications plus ou moins sommaires, relatives aux pertes de charge dans les conduites et dans la galerie en charge d'usines en activité. Nous aurions désiré que M. Calame étendît son étude à ces cas également, complétant en ce sens le travail de M. Strickler. D'autre part, les mesures mentionnées se rapportent presque toutes à des usines neuves. Il serait du plus haut intérêt de connaître également la valeur de k pour des usines en fonction depuis un certain nombre d'années.

Quelque intéressante que soit l'étude de M. Calame, elle nous semble demander un complément. Nous espérons que l'auteur nous le donnera un jour.

CH. JÆGER.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Temple à Renens.

(Voir « Bulletin technique » du 18 mars 1933, p. 80). 66 projets présentés. — 1er prix : M. *P. Lavenex*, architecte, à Lausanne ; 2me prix : M. *A. Schorp*, architecte, à Montreux ; 3me prix : M. *R. Capt*, architecte, à Prilly.

Lausanne. — Imp. La Concorde.